

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil de la municipalité d'Aston-Jonction, tenue le lundi 2 mars 2020, à dix-neuf heures trente minutes (19 h 30), à la salle du Conseil de l'édifice municipal sous la présidence du maire M. Marc-André Gosselin.

Sont présents :

Mme Gaétane Trudel
M. Benoit Lussier
M. Jérôme Dionne
M. François Therrien
M. Éric De Courval
M. Alexis Beaupré

et Martine Lebeau, directrice générale et secrétaire-trésorière.

2020-03-22

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Alexis Beaupré, appuyé par M. Jérôme Dionne d'adopter l'ordre du jour qui demeure ouvert. *Adopté.*

2020-03-23

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 février 2020

Il est proposé par M. Alexis Beaupré, appuyé par M. Benoit Lussier, d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 3 février 2020 tel que déposé et présenté. *Adopté.*

AFFAIRES DECOULANT DES DERNIERS PROCES-VERBAUX

- La directrice générale informe les membres du conseil que les portes du garage municipal ont été dégagées selon leur demande, par M. Georges Boudreault. Il est décidé que pour les années prochaines, le dégagement de ces portes sera ajouté à la demande de service du déneigement des trottoirs du bureau municipal.

2020-03-24

Terrain dans le parc industriel

CONSIDÉRANT que la personne qui s'était dit intéressé par ce terrain n'a fait aucune démarche auprès de la MRC ;

CONSIDÉRANT qu'aucun plan d'affaire ne nous a été présenté ;

CONSIDÉRANT que la vente de ce terrain avait pour but d'y voir s'y installer une entreprise ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Mme Gaétane Trudel, appuyé par M. Jérôme Dionne de demander à toute personne ou compagnie qui se dira intéressée à acquérir ce terrain, de prendre contact avec Mme Caroline Vachon de la MRC Nicolet-Yamaska et de lui fournir un plan d'affaire. *Adopté*

Ratification des comptes payés en février 2020

	FOURNISSEUR	DESCRIPTION	MONTANT
AD	Visa	Google (41,24 \$) Ebox (46,07 \$) Groupe CLR (20,82 \$)	108,13 \$
AD	Hydro-Québec	Luminaires janvier 2020	369,86 \$
AD	Hydro-Québec	Élect. garage du 14 déc au 18 fév.	228,82 \$
AD	Hydro-Québec	Élect. bureau du 14 déc au 18 fév.	533,65 \$
AD	Hydro-Québec	Élect. chalet du 14 déc au 18 fév.	399,66 \$
AD	Cogeco	Internet février	76,98 \$
AD	SAAQ	Immatriculation tracteur Kubota	297,90 \$

COMPTES DU MOIS DE MARS 2020

CH	FOURNISSEUR	DESCRIPTION	MONTANT
6232	Canadien National	Entretien passage à niveau janvier Entretien passage à niveau février	653,00 \$

6233	Citation Buropro	Papeterie	25,98 \$
6234	Équipement R. Lamothe	Versement mars déneigement	8 509,40 \$
6235	Fonds de l'information du territoire	Mutation	4,00 \$
6236	FQM	Honoraires collecte des eaux usées	2 698,64 \$
6237	Gabriel Labarre	Déneigement des trottoirs février	46,88 \$
6238	Gaétane Trudel	Batteries (148,00 \$) Remplissage et requalification oxygène (60,24 \$)	208,24 \$
6239	Grenco	Location photocopieur du 12-02 au 12-03-2020 et du 12-03 au 12-04-2020	230,52 \$
6240	Ultima assurance et gestion de risques	Surprime pour contenu bibliothèque	78,00 \$
6241	Martine Lebeau	Salaire du 26-01 au 8-02 (1 213,80 \$) Salaire du 9 au 22-02 (1 213,80 \$) Déplacement (38,55 \$) Achat spot (28,72 \$)	2 494,87 \$
6242	Megaburo	Comp. couleur du 12-12 au 12-01 (7,68 \$) Comp noir du 12-12 au 12-01 (7,18 \$)	14,86 \$
6243	MRC Nicolet-Yamaska	Refacturation Octopus	1 511,82 \$
6244	RIGIDBNY	Collecte de mars	2 244,38 \$
6245	RISI de Bulstrode	Fausse alarme Citadelle 10 janvier 2020	665,33 \$
6246	Municipalité d'Aston-Jonction	Timbres et publipostage	246,33 \$
6247	Médial Conseil Santé Sécurité	Forfait semestriel janvier 2020	223,22 \$
6248	Telmatik	Logiciel d'appels d'urgence 2020	442,97 \$
6249	Myriam Boudreault	Remboursement d'activité sportive	51,74 \$
6250	Megaburo	Compteur couleur du 12-01 au 12-02 (101,23 \$) Compteur noir du 12-01 au 12-02-2020 (46,21 \$)	147,44 \$

2020-03-25

Ratification des comptes payés en janvier 2020 et autorisation de dépense pour le paiement des comptes du mois de février 2020

Il est proposé par M. Éric De Courval, appuyé par M. Alexis Beaupré, que le Conseil de la municipalité d'Aston-Jonction ratifie les comptes payés en février 2020 et autorise le paiement des comptes du mois de mars 2020, tels que présentés par la directrice générale et secrétaire trésorière. *Adopté.*

INFORMATIONS & COMITES

- M. François Therrien nous informe que lors du méchoui du carnaval, ils ont servi 123 soupers et de très beaux feux d'artifice. C'est un grand succès. Les dépenses étant moins importantes, le succès financier est aussi important que lors de l'activité de l'été. Il nous indique aussi que jusqu'à maintenant la patinoire est très belle.
- Mme Gaétane Trudel nous informe que la RIGIDBNY sera dans l'obligation de traiter les matières résiduelles. Ils cherchent donc une solution. Deux possibilités ont été regardées jusqu'à présent soient le procédé (TMB) et les bacs bruns individuels. Elle nous apprend aussi que pour ce qui est de nos conteneurs de branche et de matériaux de construction, nous pourrions les garder pour le moment. La RIGIDBNY a décidé le statut quo dans ce dossier.

- M. Jérôme Dionne informe les membres du conseil que la RISI de Bulstrode affiche un surplus dans ses états financiers 2019. Deux ou trois pompiers ont réussi leur formation. C'est plutôt calme dans les sorties. Il a aussi assisté à la conférence de presse qui s'est tenue à Ste-Perpétue sur le Service d'Urgence en Milieu Isolé (SUMI).
- M. Alexis Beaupré Nous indique que le dévoilement des travaux effectués à la bibliothèque a été un succès. M. Marc-André Gosselin nous informe que le réseau sans fil sera installé par la CS la Riveraine. Ils nous factureront seulement le matériel. Il nous informe également qu'avec la nouvelle Loi, les écoles doivent maintenant être à la disposition de la communauté.
- M. Éric De Courval nous informe que le contrat a été donné à la FQM pour procéder à la description de tâches de tous les postes au dépanneur. La directrice générale confirme que la FQM a reçu les grilles remplies par les employés actuels.
- La directrice générale informe les membres du conseil qu'elle a reçu une communication de Mme Marthe Taillon indiquant qu'il devrait y avoir une visite de deux églises autour de la fin mars ou début avril. Elle communiquera à nouveau avec nous lorsque la date sera fixée.

VOIRIE & INSPECTION MUNICIPALES

2020-03-26

Programme Projets particuliers d'amélioration (PPA) du programme d'aide à la voirie locale (PAV)

ATTENDU QUE la municipalité d'Aston-Jonction a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAV);

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAV;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et admissible au PAV;

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de M. Benoit Lussier, appuyée par M. Alexis Beaupré, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de la municipalité d'Aston-Jonction approuve les dépenses d'un montant de 6 898,50 \$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec.

- Nous avons été informés par un membre des premiers répondants que l'affiche au coin de la rue Vigneault et du 10^e Rang est erronée. Elle n'indique pas les bons numéros civiques. L'affiche sera enlevée pour la faire corriger.
- Étant donné que nous avons reçu l'annonce d'une subvention de 50 000 \$ pour la réfection de la rue Lemire et ou de la route de la Voie Ferrée, M. Marc-André Gosselin demande à la directrice générale d'enclencher le processus auprès de l'ingénieur de la FQM pour que les travaux puissent se faire sans faute cette année. Il s'agit de la réfection de la rue Lemire, d'une réparation sur la rue de Courval ainsi que la vérification d'un ponceau à l'entrées de la cour de l'église où l'eau reste dans la rue lorsqu'il y a de fortes pluies.

PÉRIODE DE QUESTIONS

- Aucune personne n'étant présente dans la salle, aucune question n'a été posée

AFFAIRES NOUVELLES

- Mme Gaétane Trudel demande aux conseillers s'ils seraient intéressés par des Webinaires. Le coût serait le même pour plusieurs utilisateurs que pour un seul. Les membres du conseil lui demandent de leur envoyer des courriels et qu'ils décideront pour chacun des sujets traités s'ils sont intéressés.

2020-03-27

Surprime d'assurance pour les livres de la bibliothèque

CONSIDÉRANT que nous devons payer une surprime de 78 \$ pour assurer les livres de la bibliothèque ;

EN CONSÉQUENCE sur proposition de Mme Gaétane Trudel, appuyée par Éric De Courval, il est résolu d'accepter de payer cette surprime. *Adopté.*

2020-03-28

Avril, Mois de la jonquille

CONSIDÉRANT que chaque année, plus de 55 000 Québécois et Québécoises reçoivent un diagnostic de cancer, et que cette annonce représente un choc important qui se répercute dans toutes les sphères de leur vie ;

CONSIDÉRANT que pour chaque personne touchée, une à trois personnes de son entourage prendront le rôle de proche aidant ;

CONSIDÉRANT qu'environ quatre cancers sur dix peuvent être évités en adaptant un mode de vie sain et en mettant en place des politiques de santé que protègent les Québécois et les Québécoises ;

CONSIDÉRANT que la survie pour tous les cancers combinés a augmenté de 8%, passant de 55% en 1992 à 63% en 2019, et ce grâce au financement de recherches novatrices que nous y sommes parvenus et que nous pouvons poursuivre notre objectif d'un monde sans cancer ;

CONSIDÉRANT que la Société canadienne du cancer est le seul organisme de bienfaisance national qui vient en aide à tous les Québécois et Québécoises atteints de tous les types de cancer et leurs proches, à travers la recherche, la prévention, l'accès à un réseau d'aide, l'information basée sur les dernières données probantes et la défense de l'intérêt public ;

CONSIDÉRANT que la vie est plus grande que le cancer, qu'elle ne se résume pas à un diagnostic. À la chimiothérapie. Aux cicatrices. Par l'entremise de ses programmes, la Société canadienne du cancer aide les Québécois et les Québécoises à poser un geste significatif pour les personnes touchées par le cancer ;

IL EST, EN CONSÉQUENCE proposé par Mme Gaétane Trudel, appuyé par M. Éric De Courval et résolu à l'unanimité de décréter que le mois d'avril est le Mois de la jonquille.

QUE le conseil municipal d'Aston-Jonction encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

- Nous avons reçu une offre pour la distribution d'arbres comme à chaque année. M. Éric De Courval s'est dit prêt à s'en occuper encore cette année

2020-03-29

Entente relative à l'établissement d'un plan d'entraide intermunicipale en matière de sécurité civile – M.R.C. Nicolet-Yamaska

CONSIDÉRANT l'entente relative à l'établissement d'un plan d'entraide intermunicipale en matière de sécurité civile tel que proposé par la M.R.C. Nicolet-Yamaska;

CONSIDÉRANT que la présente entente permet à chaque organisme participant d'offrir ou de recevoir une aide en matière de sécurité civile, pour chacune des étapes du processus de gestion des risques et des sinistres, à ou de tout organisme participant, aux conditions prévues à la présente entente.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par M. Éric De Courval, appuyé par M. Alexis Beaupré et unanimement résolu par ce conseil :

Que la municipalité d'Aston-Jonction désire adhérer à l'entente relative à l'établissement d'un plan d'entraide intermunicipale en matière de sécurité civile;

D'autoriser M. Marc-André Gosselin et Mme Martine Lebeau respectivement maire et directrice générale à signer pour et au nom de la municipalité d'Aston-Jonction ladite entente.

2020-03-30 Dépôt et adoption du rapport financier annuel de la Régie intermunicipale de sécurité incendie de Bulstrode

M. Alexis Beaupré appuyé par M. Éric De Courval, proposent que le Conseil de la municipalité d'Aston-Jonction approuve le rapport financier déposé par la Régie Intermunicipale de sécurité incendie de Bulstrode confirmant un excédent de fonctionnement de 129 040 \$ et d'un excédent accumulé de 746 472 \$ pour cette fin d'année fiscale 2019. *Adopté*

2020-03-31 Approbation de la mise à jour du rapport d'activités du plan de mise en œuvre (PMO) en sécurité civile pour l'année 7

Il est proposé par M. Alexis Beaupré, appuyé par M. Benoit Lussier, que le conseil de la municipalité d'Aston-Jonction adopte la mise à jour du rapport d'activités du plan de mise en œuvre (PMO) en sécurité incendie pour l'année 7 complétée, signée par Mme Martine Lebeau, directrice générale et déposée à la MRC de Nicolet-Yamaska. *Adopté*

- L'activité pour les bénévoles se tiendra le 7 de mai cette année. Nous allons tenter d'avoir le même traiteur que les années précédentes.

2020-03-32 Transfert de fonds au Comité de développement économique d'Aston-Jonction

CONSIDÉRANT que le CDÉ a des taxes à payer à la municipalité ;

Il est proposé par M. Jérôme Dionne et appuyé par Mme Gaétane Trudel de transférer un montant de 1 000 \$ dans le compte du CDÉ pour lui permettre de s'acquitter de ses taxes.

- La directrice générale dépose les états financiers de la RIGIDBNY au conseil

2020-03-33 Demande de remboursement d'activités sportives

CONSIDÉRANT la politique de remboursement d'activités sportives ;

CONSIDÉRANT la demande de remboursement de la part de Mme Myriam Boudreau ;

Il est proposé par M. Éric De Courval, appuyé par M. Alexis Beaupré de rembourser la moitié du frais d'inscription soit 51,74 \$ conformément à la politique.

- Mme Gaétane Trudel propose que nous trouvions quelqu'un pour venir faire le lavage des murs, plafonds et fenêtre avant que les peintres viennent faire leur travail. La directrice générale essaiera donc de trouver quelqu'un.
- Il est aussi proposé d'essayer d'avoir un étudiant s'il n'est pas trop tard.

CERTIFICAT DE CRÉDIT

Je, MARTINE LEBEAU, certifie qu'il y a des fonds disponibles pour couvrir les dépenses décrétées par les résolutions numéros 2020-03-25, 2020-03-27, 2020-03-32 et 2020-03-33, inscrites au présent procès-verbal.

Martine Lebeau
Directrice générale et secrétaire trésorière

2020-03-34 Clôture de la séance

M. Benoit Lussier propose la levée de la séance à vingt et une heure cinquante-six (21 h 56).

Marc-André Gosselin
Maire

Martine Lebeau
Directrice générale et secrétaire trésorière